



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Retour à Domicile Sécurisé® Un nouveau service d'accompagnement des patients qui regagnent leur domicile après une hospitalisation

Paris, le 19 février 2008 : Le Retour à Domicile Sécurisé® est un nouveau service d'aide à la personne, né de la réflexion et de l'association de trois acteurs de santé reconnus : H2AD, Europ Assistance et le Centre de l'hospitalisation privée de la Loire (CHPL). Cet accompagnement médical a pour objectif de permettre aux patients de regagner leur logement en toute sécurité, à la sortie d'un établissement de soins. Issu d'une analyse approfondie des besoins des patients, le service de Retour à Domicile Sécurisé® intègre les actuels impératifs médico-économiques des établissements de soins. Un nouveau service qui contribue aussi à limiter le risque de maladies nosocomiales, de maladies thrombo-emboliques et de « syndrome de glissement » qui provoque la perte accélérée d'autonomie.

Une solution née de la complémentarité de trois acteurs reconnus dans les domaines de la santé.

La société H2AD a pour vocation, à travers sa marque « Ma Santé Chez Moi », de faciliter le maintien sécurisé à domicile de ceux qui se trouvent en situation de fragilité : malades, handicapés, personnes âgées. Elle appuie son activité sur une plate-forme médicalisée de téléassistance qui traite en temps réel les appels des abonnés, sur la base d'un dossier participatif personnalisé. De son côté, le Centre de l'hospitalisation privée de la Loire, qui accueille 30.000 patients par an, a choisi de devenir le partenaire d'H2AD pour la première expérimentation de Retour à Domicile Sécurisé®. Troisième associé au nouveau concept, Europ Assistance qui fait de la santé un axe stratégique de développement, apporte son expérience et son savoir-faire dans les situations d'urgence.

Un dispositif qui permet aux patients d'être en contact avec les personnes qualifiées et renseignées sur leurs parcours de soins, y compris depuis leur domicile.

Le service de Retour à Domicile Sécurisé® est un dispositif initié au cours d'une hospitalisation. Un bureau d'accueil dédié est mis en place dans l'établissement de soins. Dans cet espace conseil, une infirmière coordinatrice, en liaison avec les professionnels de santé de l'établissement, organise, avec les patients et leurs proches, les divers aspects du retour au domicile : recours à des soignants libéraux, aide à la toilette, aménagement du logement, ménage... À son départ, le patient reçoit une carte personnalisée et gratuite grâce à laquelle il pourra, une fois revenu chez lui et pendant une durée de 45 jours, joindre 24h/24h la plate-forme d'assistance téléphonique de H2AD. Les équipes de la plateforme composées de permanenciers régulateurs, médecins régulateurs et techniciens ingénieurs, appuient leurs décisions sur la consultation de son dossier. Le Dossier Patient Participatif le D2P (un cahier de transmission médicalisé et informatisé) contient, outre les données complètes liées à l'état de santé du patient, l'ensemble des informations médicales et administratives relevant de son récent séjour dans l'établissement de soins. Une réponse adaptée à chaque besoin peut ainsi être dispensée depuis la plateforme : informations, conseils, aide à l'organisation des actes médicaux nécessaires. Si un retour immédiat dans l'établissement de soins s'impose, il est mis en œuvre avec l'aide d'Europ Assistance.

Une réponse aux besoins des patients et aux actuels impératifs médico-économiques des établissements de soins.

La durée d'hospitalisation des patients s'est déjà réduite de façon spectaculaire, et la généralisation de la Tarification à l'activité (T2A) contribue encore à accentuer le mouvement de diminution du temps moyen de séjour. Cette évolution incite les établissements à se doter d'outils de pilotage performants. Le Retour à Domicile Sécurisé® favorise ainsi la baisse des coûts extra-médicaux de gestion des patients et permet une augmentation d'activité par une rotation améliorée de l'occupation des lits. La diminution de la durée d'hospitalisation limite par ailleurs les risques de maladies thrombo-emboliques et nosocomiales encourus par les patients et réduit le « syndrome de glissement » qui se traduit par une perte accélérée d'autonomie. Ces multiples atouts apparaissent propres à susciter un développement rapide du Retour à Domicile Sécurisé®, en partenariat avec des centres de soins tant privés que publics.



Contacts presse : Delphine Eriau et Sylvie du Cray-Patouillet

Tél. : 01 45 03 89 89 - Fax : 01 45 03 89 90 - email : d.eriau@ljcom.net - email : s.ducraypatouillet@ljcom.net